

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 104 (2006)

Artikel: Vicissitudes du patrimoine funéraire : du déplacement à la destruction
Autor: Huguenin, Claire
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-836102>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vicissitudes du patrimoine funéraire. Du déplacement à la destruction

Claire Huguenin

Pérégrinations et chasse au trésor

D'apparence solide et immuable, le patrimoine funéraire de la cathédrale a connu nombre de vicissitudes. Déplacements, mutilations et destructions ont affecté en priorité les pièces médiévales, mais aussi parfois les monuments plus récents, et ce de manière spectaculaire¹ (plans 2 et 3, pp. 282-283).

Le sous-sol, lui-même, n'a pas été épargné. Les sépultures furent exposées à une forme particulière de dégradation, le pillage. Le désordre dans lequel nombre d'entre elles furent trouvées, lors des fouilles du début du XX^e siècle, témoigne de visites inopportunes, bien que le mélange de mobilier d'époques éloignées et/ou la présence de plusieurs squelettes disposés pêle-mêle ne signifient pas toujours un acte de malveillance. L'ouverture du caveau d'Othon de Grandson, entre 1725 et 1731, constitue un exemple d'une pratique apparemment courante. « Les tombeaux de la cathédrale ayant été ouverts sous la préfecture de Monsieur Gross, baillif de Lausanne, on trouva dans le cercueil de Grandson le squelette du bon chevalier, revêtu de son armure complete, casque en tête, *éperons dorés* aux talons ; et près de lui sa lance et son écu (fig. 26). »²

Le caveau fut ouvert une seconde fois en 1880, lors des recherches menées par Albert de Montet, puis, ultime et radical outrage, il fut partiellement démoli en 1913 pour être converti en lieu d'accès au parcours de visite aménagé dans le sous-sol³ (fig. 27).

Les effets de la Réforme

La plupart des dalles et des gisants, qui marquaient en surface l'emplacement des sépultures du clergé et de laïcs de haut rang, disparurent en plusieurs étapes. Des pièces furent supprimées au XVI^e siècle déjà comme l'indique un acte de 1561 : « Depuis quelques années, on a encore enlevé des pierres inscrites où étoient les Tombeaux de quelques évêques. »⁴

Des dalles subsistèrent dans le sol ; plates et fabriquées en matériau de bonne qualité, elles pouvaient aisément être recouvertes par des bancs⁵. Elles furent apparemment conservées aussi longtemps que leur solidité en permettait l'usage, sans que la sensi-

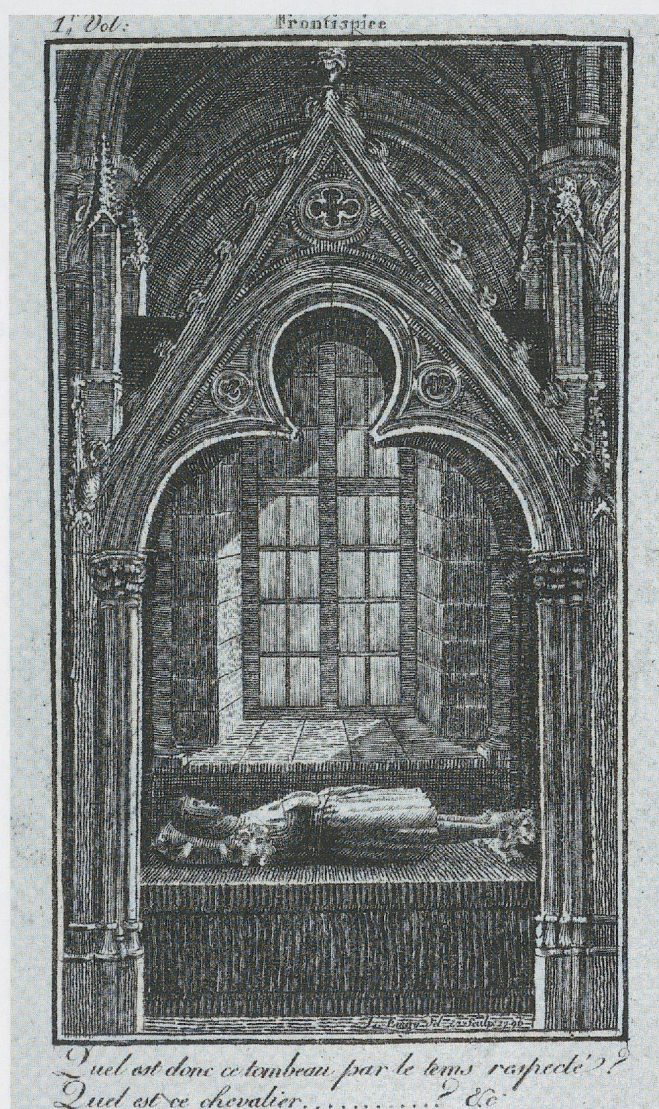


Fig. 26. Le monument d'Othon de Grandson dans la cathédrale, dessiné et gravé par J. Emery, 1796. Frontispice des *Anecdotes tirées de l'Histoire et des Chroniques suisses*, 1, « Vie mémorable et mort funeste de messire Othon de Grandson. Tirée d'une ancienne Chronique du Pays-de-Vaud » par Françoise-Louise de Pont-Wullyamoz, Lausanne, 1796. Cet auteur semble être à l'origine de la légende relative à l'ouverture de la sépulture d'Othon de Grandson au XVIII^e siècle.

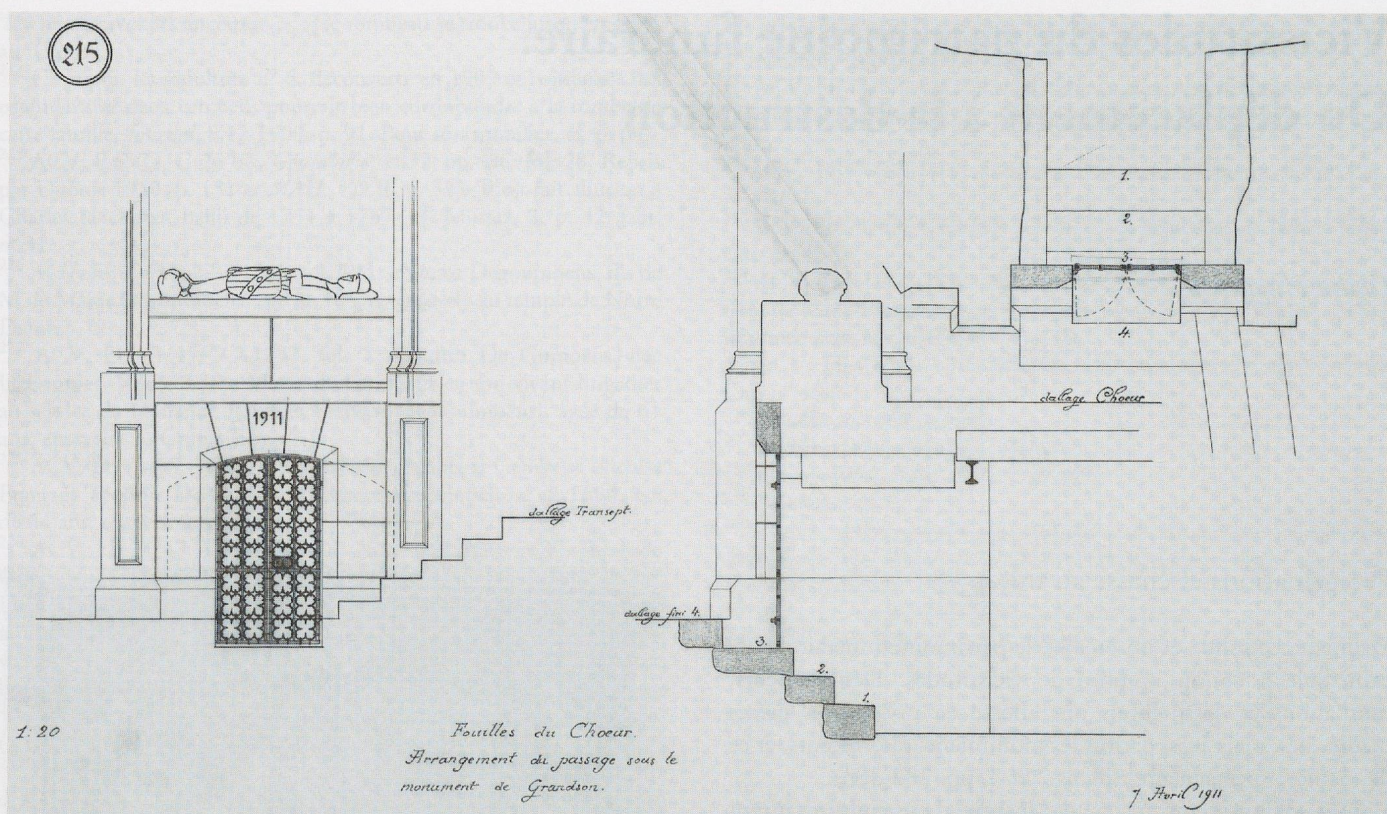


Fig. 27. Fouilles du chœur. Arrangement du passage sous le monument de Grandson – n° 215, encre, 7 avril 1911. Ultime profanation, l'ancien caveau, vide vraisemblablement de longue date, a été converti en escalier d'accès au circuit archéologique aménagé dans le sous-sol.

bilité protestante ne se fût sentie heurtée par ces souvenirs de la foi catholique. Elles ne furent débarrassées qu'au gré de leur dégradation, des témoignages tardifs indiquant leur présence jusqu'au XIX^e siècle.

En revanche, les gisants d'évêque, avec leur relief plus ou moins prononcé, durent dans de nombreux cas poser des problèmes pratiques.

Le gisant à l'entrée sud du déambulatoire, apparemment le seul dans sa disposition d'origine, semble y reposer depuis des temps immémoriaux⁶. Du gisant dit de Vico Pisano, on connaît les rotations successives devant l'absidiole du déambulatoire⁷ (cf. fig. 67). Trois pièces – Henri 1^{er} de Bourgogne, Amédée de Hauterives et Berthold de Neuchâtel – sont citées dans la nef devant le jubé jusqu'en 1512. Situées dans un lieu de passage, quoique éloignées de la chaire – élément majeur de la scénographie protestante –, elles ont été évacuées, ne correspondant manifestement à aucun des exemplaires conservés aujourd'hui. Cette opération a pu survenir au XVI^e siècle déjà, elle semble en tout cas conclue au milieu du siècle suivant, lorsque deux tables de communion sont mentionnées devant le jubé. La cohabitation des deux ensembles n'est guère plausible (planche 3.b). En revanche, l'« effigie en bosse » du tombeau d'Aymon de Montfalcon⁸ a survécu plus longtemps, dans l'espace plus confidentiel de la chapelle de saint Maurice et des Martyrs thébains, où elle était encore visible à la fin du XVII^e siècle.

Trois gisants sont actuellement présentés au pied du bras sud du transept, dans une position attestée du XVIII^e siècle (cf. planche 1) au début des fouilles de 1909⁹ (fig. 28).

Pourtant seuls deux d'entre eux sont communément signalés au milieu du XIX^e siècle; cette divergence ne paraît toutefois pas significative. Les auteurs des descriptions se seront contentés des pièces identifiées avec un degré raisonnable de vraisemblance et offrant « quelque intérêt sous le rapport de l'art, ou qui, par l'époque où ils ont été construits, peuvent se relier à l'histoire des fondateurs de l'église »¹⁰. Lors de l'exploration archéologique, les trois assemblages hétéroclites furent démontés et les gisants, provisoirement entreposés dans la chapelle de la Vierge (fig. 29). En 1913-1914, le gisant central regagna son emplacement antérieur, sur le socle d'un autel en marbre noir de Saint-Triphon, dont les fondations sont toujours conservées dans le sous-sol (fig. 30 et cf. fig. 68). En revanche, les gisants disposés aux deux extrémités furent transférés, sans justification, en 1914, dans le déambulatoire¹¹ (fig. 31). Le résultat décevant des fouilles, tant au niveau des trouvailles qu'en raison de l'absence d'ossements, et l'aspect hétérogène des supports ont dû ouvrir la voie à cette intervention avant tout esthétique¹². Les gisants ne regagnèrent leur ancien emplacement qu'en 1976¹³.

Divers indices plaident en faveur de l'existence d'une sépulture d'évêque, voire de deux, dans le secteur. Dans le sous-sol, devant le gisant central, subsiste un caveau maçonné médiéval qui, en 1911, avait dévoilé un vestiaire épiscopal complet, riche en pièces du XII^e au XIV^e siècle¹⁴. Au rez-de-chaussée, du côté oriental, un bas-relief à connotation funéraire orne un des écoinçons des arcatures aveugles meublant le bas de la paroi. Il



Fig. 28. Les trois gisants d'évêque (n^{os} 3, 4 et 7) au pied de la paroi, bras sud du transept. Photographie F. Boissonnas, avant 1898.

représente les âmes des élus, matérialisées par trois personnages retenus dans un drap¹⁵ dont la figure centrale en prière porte clairement une mitre. Ainsi, la présence de ces dalles n'est pas totalement fortuite en cet endroit.

Du bon usage des dalles funéraires

Certaines pièces furent manipulées au XVIII^e siècle. Dellient cite des dalles funéraires « enlevées lorsqu'on répara l'église en 1766 »¹⁶. Aucune intervention de ce type n'a été enregistrée à cette date¹⁷ qui demeure toutefois plausible. En décembre 1767, les autorités bernoises enjoignirent le bailli de rapatrier des dalles funéraires de la cathédrale, transportées au château Saint-Maire et dans sa cour¹⁸. Cette requête resta sans effet puisqu'en 1774, il en fut fait rappel. Selon le rapport du colonel Johannes Bernhard von Sinner¹⁹, architecte bernois chargé de la restauration de la cathédrale, des inscriptions avaient été rabotées, rendant certaines pièces inintelligibles²⁰. Il fut décidé de ne replacer dans l'édifice que les spécimens lisibles et de remplacer les autres par des dalles de molasse²¹. L'attention accordée par LL.EE. à cette entreprise est significative, alors même que le château, devenu résidence baillivale après 1536, constituait un autre pôle de leur souveraineté à la Cité. Plus qu'une simple obsession de rangement, cette insistance peut manifester le bon accueil réservé alors au patrimoine funéraire dans les églises, réintroduit progressivement au XVII^e siècle après son exclusion à la Réforme ; elle révèle, outre un réel sens pratique, un intérêt évident pour l'épigraphie. Ce dernier n'est certainement pas étranger au goût pour les inscriptions antiques qui, en tant que sources écrites, faisaient le bonheur des premiers humanistes archéologues. Ces recherches étaient, timidement il est vrai, soutenues par l'administration bernoise.

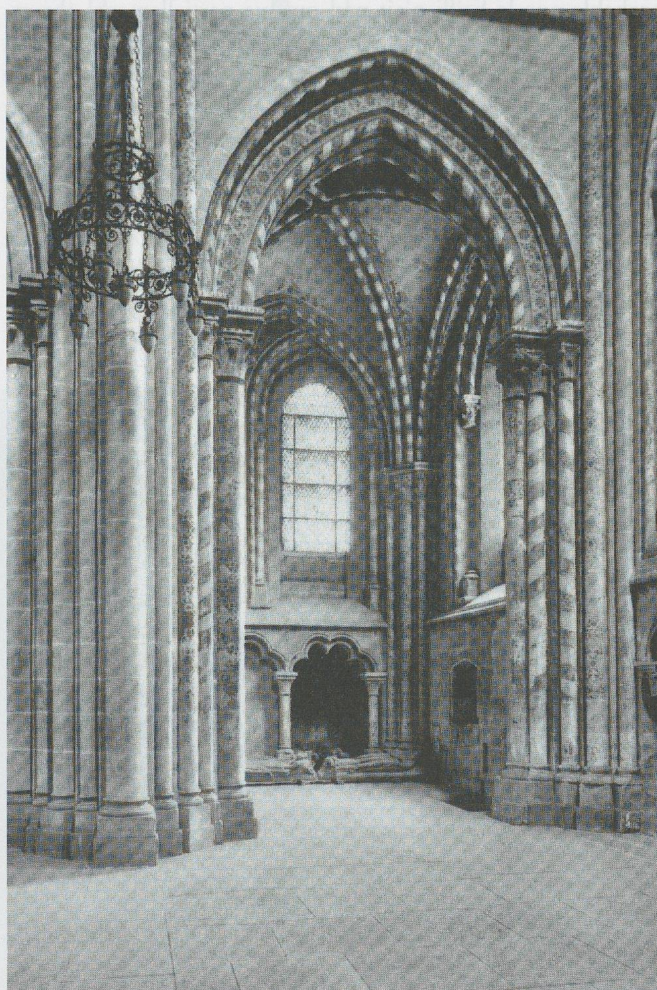


Fig. 29. Deux gisants d'évêque entreposés provisoirement dans la chapelle de la Vierge, 1912-1913. Carte postale, photographie de Jongh.



Fig. 30. Gisant d'évêque (n° 4), dans le bras sud du transept. La sculpture du milieu, maintenue en place, a été flanquée dès 1927 de quelques statues colonnes originales du portail peint. Etat vers 1950.

On ignore le dénouement de l'affaire après 1774 et il est fort probable que le bailli n'ait pas, ou que partiellement, obtenu. Deux faits peuvent être, prudemment, mis en relation avec cet épisode. La dalle funéraire de Jean André, dit de Markays²², official et vicaire général de Georges de Saluces, fut retrouvée en 1971 dans le dallage de la salle de chancellerie du château. En second lieu, des dalles furent employées, à l'époque bernoise, à la réfection du sol des galeries dans la tour du beffroi. Certaines d'entre elles avaient peut-être fait le détour par le château Saint-Maire. L'intervention est malheureusement peu documentée. En 1909 et 1910, le *Journal* signale rétrospectivement l'extraction de ces fameuses dalles funéraires médiévales,

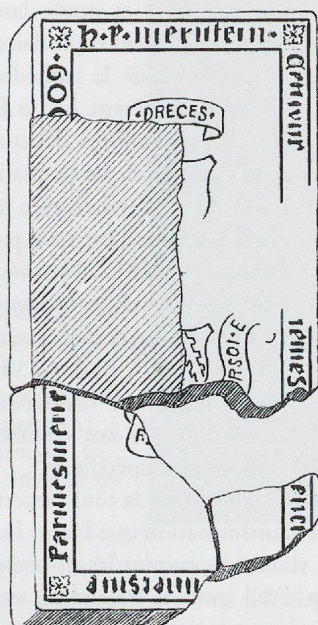
lors du renouvellement du dallage effectué en 1903 ou 1904. Elles furent alors triées, débarrassées de la couche de bitume qui les recouvrait et treize d'entre elles, seulement, dessinées²³. En 1910, dix pièces furent exposées à l'extérieur, entre le portail peint et le bras sud du transept²⁴, six dressées contre les parements, aujourd'hui encore *in situ*²⁵, quatre autres, selon Bach, posées à même le sol, actuellement au dépôt lapidaire²⁶. Force est de constater à ce jour la disparition de six des objets relevés en 1909. Pour les spécimens non dessinés, le bilan des pertes est plus aléatoire, aucun indice ne permettant de les associer à l'une des dalles anonymes conservées au dépôt lapidaire (fig. 32).



Fig. 31. Gisant d'évêque (n° 3), flanqué de deux lions (n° 3 bis), transféré au pied des monuments funéraires de David-Emmanuel Steiger et de Jean-Pierre de Crousaz, déambulatoire, travée e. Etat vers 1930.

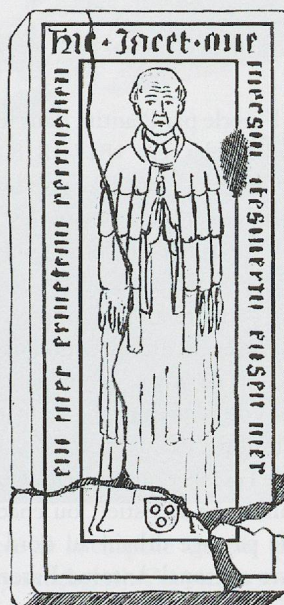
Pierres tumulaires.
Provenance : Dallage du Beffroi.

N° 13



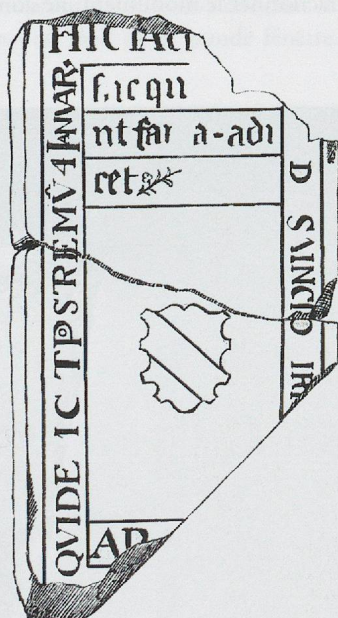
1,95 x 0,92 x 0,20

N° 19



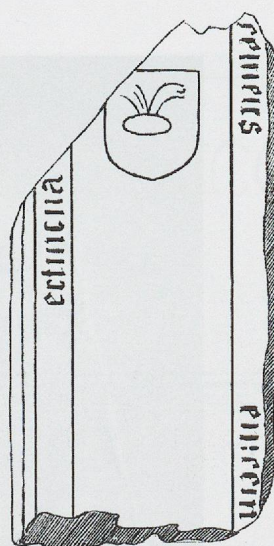
1,90 x 0,84 x 0,17

N° 20



1,99 x 1,00 x 0,17

N° 21



1,73 x 0,85 x 0,12

Fig. 32. *Journal*, 1909, fol. 73v, «Pierres tumulaires. Provenance : Dallage du beffroi», encre.
 De ces quatre objets, seul le n° 19 – dalle du chanoine Jean Assenti (n° 13) – a été conservé.

L'époque cantonale, de l'incurie aux premières manifestations d'intérêt

Nombre de pièces disparurent au cours du XIX^e siècle, recyclées en matériaux de construction ou jetées au rebut.

Entre recyclage et rebut

Les cinq dalles repérées au XVII^e siècle par Plantin, dans le massif occidental, étaient encore visibles en 1817-1818. « En entrant dans cette cathédrale par la grande porte à l'occident, on voit cinq monuments de marbre blanc contenant les restes d'anciens chanoines; avec des épitaphes en lettre gothiques dont quelques-unes sont effacées » déclarait alors Dellient. L'auteur s'est peut-être contenté de reprendre les propos de son prédécesseur puisque ces pièces, après cet ultime témoignage, ne firent plus parler d'elles. Il précisait en outre, de manière générale, que des dalles avaient subi « de nouveaux changements en 1811 »²⁷. Dellient peut faire allusion à des perturbations liées à la démolition, en 1810-1811, de l'escalier qui menait de la chapelle des saints Innocents à l'ancienne sacristie²⁸ ou encore au long chantier qui bouleversa le paysage urbain au nord de la cathédrale. En 1851, l'archiviste cantonal Antoine Baron, cité par Jean-Daniel Blavignac, affirmait avoir vu démolir en 1811 et 1812 les maisons des chanoines proches de la cathédrale (au nord-est et au nord-ouest), pour en faire une place publique. Il ajoutait : « Il est à regretter qu'alors, loin de conserver et soigner plusieurs grandes pierres tumulaires chargées de figures au trait encadrées dans des inscriptions en caractères gothiques, on les ait brisées et employées à des constructions modernes ; il y en avait cependant quelques unes de très belles. »²⁹ Une pièce

semble avoir connu une destinée plus aimable. En effet, en 1818, la dalle d'Etienne de Loys fut disposée au milieu du chœur près de l'emplacement de l'ancien maître-autel, après avoir été rognée sur les bords³⁰. Les fouilles de 1910 démontrèrent qu'elle ne signalait aucune sépulture³¹. Cette pièce provient certainement de la chapelle privée des de Loys, utilisée par la famille jusqu'en 1795³² et située dans la zone au cœur de la tourmente, l'ancien bâtiment capitulaire. Son transfert paraît lié aux travaux d'isolement de la cathédrale et de création d'un espace public³³ qui donnèrent lieu à force « charrois de pierres »³⁴. Parmi les décombres destinés au rebut, la dalle de Loys aura retenu l'attention par la qualité de son matériau et la présence d'armoiries, puis traitée avec bienveillance (fig. 33).

A l'intérieur, le secteur nord fut aussi particulièrement perturbé les années suivantes. En 1817, Henriette Canning y fut inhumée et sa tombe, selon l'architecte Henri Perregaux, fut « revêtue avec des plaques de pierre de Lassaraz ayant servi autrefois à des tombes des Evêques »³⁵. Puis, en 1818, trois dalles commémoratives (Legge, Ellison et Calderwood) furent remises en place après environ quatre ans d'entreposage provisoire pour cause de réparations non spécifiées³⁶.

L'incendie de la flèche de la tour lanterne en 1825 fournit prétexte à une transformation que Henri Perregaux avait déjà appelée de ses vœux : supprimer les obstacles empêchant « de saisir d'un coup d'œil toute la beauté du vase »³⁷. L'architecte tira parti du sinistre pour moderniser le secteur de la croisée touché par la chute des débris incandescents, en faisant démolir le jubé et la clôture du chœur. Le monument Walmoden en fit les frais³⁸. A l'origine, il comportait trois parties disposées en contiguïté, une grande pièce avec draperie adossée à ladite clôture, une urne posée sur un piédestal et une dalle à épitaphe intégrée au dallage. En 1827, Perregaux confia au marbrier Choisi le soin de fractionner le monument, ne conservant à son emplace-



Fig. 33. Rond-point du chœur. Dalle funéraire d'Etienne de Loys (n° 22), vers l'emplacement de l'ancien maître-autel. Photographie [Paul Vionnet], vers 1909.



Fig. 34. Fouilles à l'intérieur du bras nord du transept, en direction du nord, 23 janvier 1911.

Au premier plan, la tombe en briques de la comtesse de Walmoden; à l'arrière-plan, son monument (n° 41), actuellement en partie au cimetière du Bois-de-Vaux.

ment d'origine que la dalle qui, comme allaient le révéler les fouilles de 1911, recouvrait la sépulture (fig. 34). Le reste prit place dans la partie orientale du bras nord du transept³⁹.

Perregaux semble avoir également saisi l'occasion de débarrasser l'église des témoignages antérieurs à la Réforme, en renouvelant la plupart des sols. « Au pied des grilles latérales [fermant l'extrémité orientale des bas-côtés], dans la nef, il y avait des pierres tumulaires avec inscriptions et incrustations d'emblèmes ecclésiastiques qui furent enlevés depuis 1827 à 1830. On a sorti quantité de pierres tumulaires qui se trouvaient dans le chœur et dans la nef, entre autres au pied de la grande fenêtre qui est à

l'entrée de la chapelle actuelle [chapelle de saint Maurice et des Martyrs thébains]. Ces pierres sont restées pendant des années sur l'ancien cimetière au nord de la cathédrale; elles ont disparu peu à peu; on a jeté beaucoup de ces matériaux en bas la rampe de Couvaloup, où on les amenait par tombereaux. »⁴⁰ En 1881, Albert de Montet confirma ces propos: « il y a environ soixante ans », précisait-il, furent évacuées « plusieurs pierres funéraires de chanoines et de seigneurs laïques, morts avant la Réformation et ensevelis le plus souvent près d'autels qu'ils avaient dotés »⁴¹. Enfin, peu avant 1850, Blavignac vit et dessina cinq épitaphes gravées dans le mur ou les contreforts du chevet: « SEPUL-



Fig. 35. Jean-Daniel Blavignac, *Épithaphes gravées en dehors de l'apside*, planche XXI, mine de plomb, peu avant 1850.

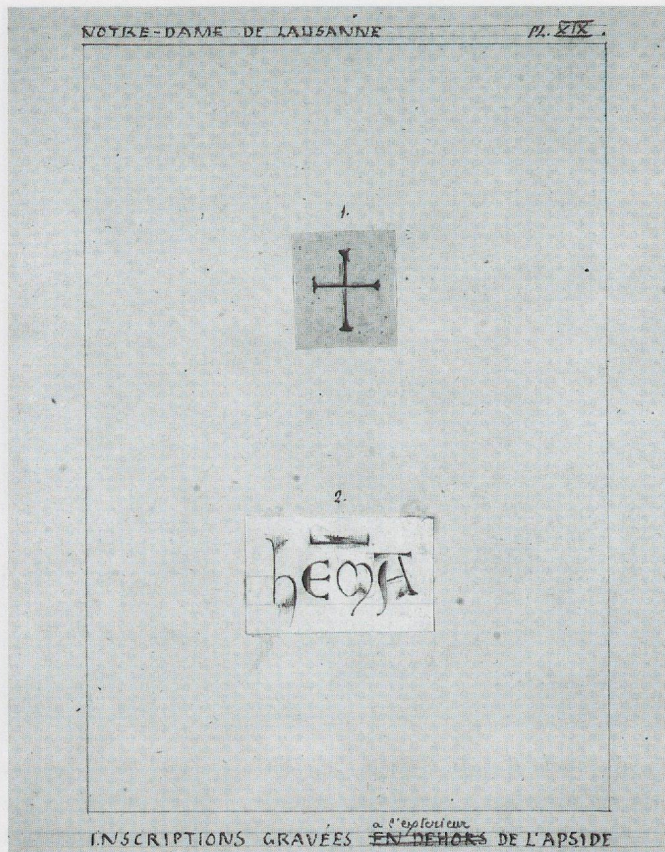


Fig. 36. Jean-Daniel Blavignac, *Inscriptions gravées en dehors de l'abside*, planche XIX, mine de plomb, peu avant 1850.

TURA PETRI DE CHESEAX », « SEPULTURA PERACCONIS », « SEPULTURA IACOBI APIA », « EMMA », enfin celle d'Amadeus Miles – toujours en place⁴² (fig. 35 et 36). Le témoignage de Gaullieur, quelque peu postérieur, diverge légèrement. « Plusieurs pierres tumulaires ont été placées dans le mur extérieur du chœur. On lit: Sepultura Jacobi Apia – Sepultura Peraconis – Spult. F. Deghessaz – Hic jacet Dominus Amadeus miles, etc. »⁴³ Il est aussi vain de spéculer sur les différences de lecture que de tenter d'établir l'identité des personnages. Le phénomène est en lui-même significatif, démontrant l'ampleur des disparitions, tant à l'intérieur et à l'extérieur de l'édifice, que dans ses abords immédiats.

La difficile conquête d'un nouveau statut

Dans le dépôt improvisé de l'ancien cloître, Albert de Montet repéra trois morceaux fragmentaires abîmés par un long séjour à l'extérieur, qu'il fit transporter au Musée⁴⁴. Il chercha à les sortir de l'anonymat, en en déchiffrant épitaphes et armoiries. Le texte de la première, qu'il associa à tort à Rodolphe de Mont, ne laisse aucun doute sur la véritable identité du défunt. Il s'agit du chanoine Amblard de Gerbais⁴⁵ qui, en 1519, avait obtenu l'autorisation d'être enseveli dans la nef près de la chaire⁴⁶. En 1656, Plantin vit la dalle dans la nef⁴⁷. La présence de cette pièce dans l'édifice est toutefois troublante, vu que le chanoine

mourut après l'introduction de la Réforme et qu'il rencontra quelques difficultés avec les nouvelles autorités religieuses⁴⁸. Il ne put être inhumé sous cette pierre, fabriquée vraisemblablement de son vivant et posée à l'endroit convenu. Au XIX^e siècle, la dalle fut repérée au nord de la grande travée, déposée à l'extérieur de l'édifice depuis 1837 peut-être⁴⁹, puis elle aurait été remise au Musée⁵⁰, où elle ne fut pas enregistrée. Enfin, lors des fouilles de 1971-1972, elle fut retrouvée en surface dans le préau du cloître⁵¹. Ce fait d'apparence contradictoire est plausible ; occupant alors des locaux dans l'Académie toute proche, le Musée a pu utiliser l'ancien cloître comme lieu de stockage. Mais ce scénario déjà alambiqué comporte une incohérence supplémentaire. La pierre a été dessinée en 1909, parmi le lot de dalles extraites du sol du beffroi. Force est d'admettre une erreur du dessinateur qui aura introduit, dans la série, une intruse abandonnée à proximité.

De Montet vit également à l'extérieur la dalle de Guillaume de Montdragon († 1529), très usée par sa longue insertion dans le pavé, et qui avait été repérée autrefois par Plantin dans la nef⁵². Elle aurait également été transportée au Musée. Cas échéant, elle n'y a pas été enregistrée et a disparu en toute discrétion. Enfin, le troisième cas cité par l'auteur est embarrassant, car son périple comporte des stations incompatibles. Par les armoiries, il attribua le fragment à la dalle de Jean de Montherand († 1476). Ce chanoine avait été autorisé à se faire ensevelir sous une pierre dans la chapelle qu'il avait fondée dans le cloître. Selon de Montet, la pierre était appuyée contre un mur, avant de prendre place au Musée. Mais celle-ci figure dans le lot des dalles provenant du beffroi, avant d'être scellée dans le mur sud de la cathédrale en 1910⁵³. Montet a dû, encore une fois, se tromper dans l'identification de l'écu ; il n'en donne malheureusement pas une description qui permettrait de le vérifier. Le fragment d'épitaphe qu'il relève – « est sepultura venerabilis » –, bien qu'identique sur la dalle de Jean de Montherand, est une formule type des plus banales et ne saurait corroborer son interprétation.

Enfin, une pièce a été dûment enregistrée dans le catalogue du Musée vers 1873, accompagnée d'un croquis et d'une esquisse des armoiries, sans avoir jamais, manifestement, atteint les dépôts de l'institution⁵⁴. Il s'agit d'un ouvrage sculpté en bas relief, avec un personnage central, des armoiries et des inscriptions, et portant la date du 26 février 1271, selon la lecture proposée par Arnold Morel-Fatio. Illustration d'un destin trivial, dont témoigne par exemple le gisant du tombeau d'Henri de Sévery, prieur de Romainmôtier, converti en chèvre de fontaine, elle avait servi de table à laver à la fontaine de la Palud. D'après Montet, elle fut ensuite insérée, non sans dégâts, dans le mur d'un bâtiment au nord de l'Académie, où elle se trouvait toujours en 1881⁵⁵. Puis on en perdit la trace. Aujourd'hui il est tentant de l'identifier à une pièce conservée au dépôt lapidaire, avec les réserves d'usage dues à l'imprécision de la documentation ancienne, et ce malgré l'opinion de Bach qui la considère comme une rescapée du dallage du beffroi⁵⁶. On ne peut exclure toutefois l'existence de deux pièces similaires, dont l'une aurait effectivement disparu.

Certains s'émurent de l'éparpillement du patrimoine funéraire aux abords de l'édifice. D'aucuns demandèrent à l'architecte de

la cathédrale « si la grande pierre tombale 'à l'évêque' déposée dans la cour de l'Université ne serait pas mieux dans l'enceinte extérieure de la cathédrale par exemple, à droite de la porte des apôtres »⁵⁷. Cette requête n'a pas été honorée d'une réponse. Cette perte est d'autant plus regrettable, vu la rareté de ce type d'objets.

En revanche, figurent parmi les survivantes de cette incurie, selon toute vraisemblance, deux dalles funéraires peu lisibles conservées au Musée historique de Lausanne, et dont la présence dans l'institution doit être liée à l'aménagement de son jardin en 1917⁵⁸.

Une hospitalité de courte durée

Le patrimoine funéraire médiéval, bien que majoritaire à cet égard, ne détient pas le monopole au chapitre des destructions. Plusieurs inhumations dans la cathédrale, en particulier de la fin du XVII^e siècle et du début du XVIII^e siècle, ne sont connues que par les sources documentaires⁵⁹. Le rang des défunts dans l'échelle sociale, qui d'ailleurs leur ouvrait l'accès à ce « cimetière » prestigieux et couvert, élimine a priori toute éventualité d'ensevelissement anonyme. Pourtant leurs dalles ou monuments funéraires n'ont pas été conservés. Ils ont été éliminés vraisemblablement pour faire place aux suivants, au XVIII^e siècle déjà, voire très tôt au XIX^e siècle, avant la floraison des guides touristiques et autres notices historiques. En effet, la plupart d'entre eux n'y figurent pas, à moins qu'ils n'aient pas été jugés dignes d'attirer le regard des visiteurs.

Les fouilles de 1909 à 1912

L'exploration archéologique de l'édifice, qui s'étendit du déambulatoire à la grande travée, bouleversa la topographie funéraire de la cathédrale, en particulier dans le sous-sol.

La quête du primitif

Pour accéder aux couches les plus anciennes, les archéologues du début du XX^e siècle durent démolir les structures récentes. Albert Naef, qui supervisait les fouilles, ne cachait pas ses préférences. « Il faut vraiment distinguer parmi ces sépultures. La plupart des sépultures de la couche supérieure sont des membres de familles bernoises de baillis en résidence à Lausanne au 17^e et 18^e s. ; au-dessous, des chanoines. Aucune de ces sépultures ne peut être exactement identifiée à cause des bouleversements et des remaniements du dallage et des 'fouilles' antérieures. Au point de vue archéologique, il n'y a de vraiment intéressantes que les sépultures antérieures au chœur de la Cathédrale à bordure de pierre du premier Moyen Age (X^e-XI^e siècle?) mais dont il est encore impossible de préciser la date, bien moins de les identifier. »⁶⁰

Cette curiosité légitime fit néanmoins des dégâts irréversibles ; aux nombreuses destructions, qui touchèrent systématiquement les couches récentes, s'ajoutent une documentation inégale, malgré la tenue du *Journal* et la prise de photographies, l'absence d'un rapport en fin d'exercice et les travaux pour l'aménagement de la promenade archéologique du sous-sol.

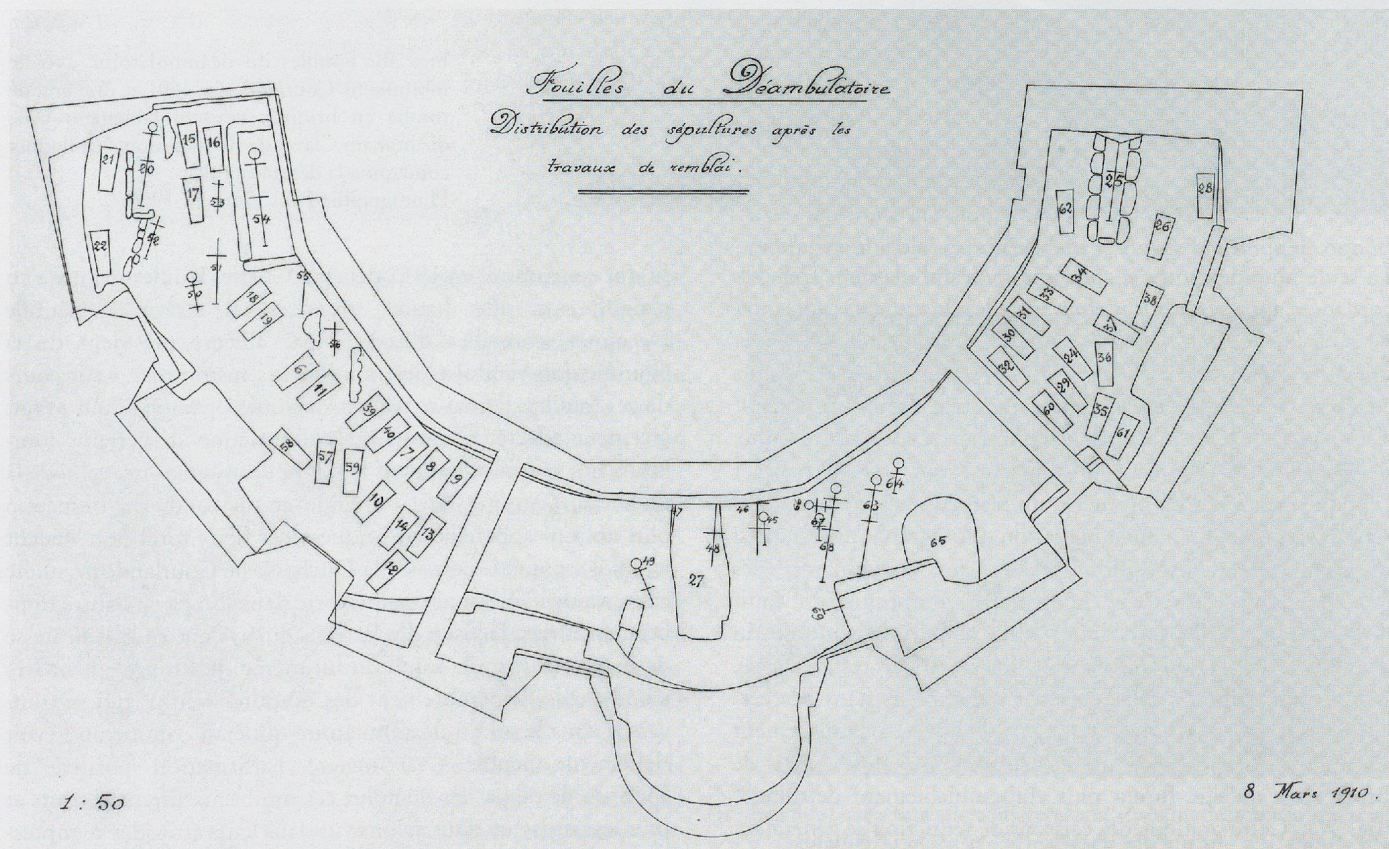


Fig. 37. Fouilles du Déambulatoire. Distribution des sépultures après les travaux de remblai, n° 183 », encre, 8 mars 1910.



Fig. 38. Fouilles du déambulatoire, avec le monument Courlande (n° 40) et une grande tombe en briques, vraisemblablement celle d'Abraham Clavel de Brenles, dont Vuillermet condamna la démolition.

Photographie Paul Vionnet, 1909.

La seule note de synthèse concerne le déambulatoire. Des discordances apparaissent toutefois entre les documents ; soixante-deux sépultures sont dénombrées dans le rapport, dont trente et une liées à la cathédrale actuelle, soit : « Sépultures d'époque bernoise, 17. Sépultures époque catholique dès la fin du XII^e siècle, 14 [...] Ces sépultures ne contenaient ni objets de culte, ni ustensiles, ni monnaies qui puissent servir à en déterminer l'époque exacte »⁶¹. En revanche, un plan contemporain en dessine soixante-neuf. La documentation photographique est quasi inexistante et les dispositions prises avant le remblayage des fouilles furent destructrices. Pour ne pas compromettre l'équilibre statique de la cathédrale, seule la portion centrale du déambulatoire, autour de la tombe dite de Roger, resta excavée. Les parties contiguës accueillirent les ossements dans des cercueils en sapin, aussi proches que possible de leur emplacement primitif. Les sépultures furent déplacées, selon les dires de Bron, alors qu'elles furent plus vraisemblablement détruites⁶² (fig. 37). Cette pratique des caissons de réduction se généralisa, en tout cas dans le bras sud du transept et dans la chapelle Menthonay⁶³. La méthode, focalisée sur la recherche du primi-

tif, fut condamnée en 1912 déjà par Charles Vuillermet qui s'en plaignit aux plus hautes instances. Il écrivit à Camille Decoppet, conseiller d'Etat et par ailleurs président de la Commission vaudoise des monuments historiques. « Au cours de ces fouilles, j'ai vu se réaliser quelques opérations qui m'ont vivement affecté, notamment la destruction de certains tombeaux qui se trouvaient dans le sol du déambulatoire, celui de la Duchesse Caroline de Courlande et un tombeau, beaucoup plus ancien, appareillé en briques ; ces deux tombeaux étaient vides, il est vrai, le corps de la Duchesse de Courlande ayant été exhumé anciennement et transporté dans son pays ; l'autre tombeau avait reçu la visite des Bernois qui avaient eu la délicatesse de ne pas détruire le tombeau lui-même. Je fus également très peiné par le démembrement des nombreux corps qui se trouvaient dans le sol du déambulatoire qui était comme on le voit richement meublé (...) malgré l'affirmation positive de M. Bron de ne pas les démolir, ces tombeaux furent détruits et tous les corps que nous avons vus dans leurs attitudes si impressionnantes, tels qu'ils avaient été déposés dans leurs sépultures, les bras croisés sur la poitrine furent démembrés. C'est d'après

Fig. 39. Dalles funéraires de Jean-François Gaudard (n° 27) et de David-Emmanuel Steiger (n° 28), insérées dans le sol du déambulatoire, travée g.

Depuis 1912, scellées dans le mur de la travée e (Steiger) et de la travée g (Gaudard).

Etat vers 1900.



ces mêmes principes très discutables d'exploration que furent démolies les importantes fondations du maître-autel. En vidant ainsi le déambulatoire, M. Bron espérait découvrir les fondations des cathédrales primitives, ce qui peut expliquer son désir de voir bien clairement les choses (fig. 38).⁶⁴

En accord avec Vuillermet, il faut reconnaître que cette campagne de fouilles entrave, aujourd'hui, la compréhension du panorama funéraire de la cathédrale et réduit les possibilités de mettre en relation monuments *in situ*, mobilier funéraire et sources écrites.

Nouvelle distribution des monuments

Jusqu'en 1909, six pierres tombales bernoises étaient insérées dans le dallage du déambulatoire, à leur emplacement d'origine sans doute. En 1912, il fut décidé de les dresser par mesure de protection, selon une pratique courante à l'époque⁶⁵. Elles furent scellées aux murs gouttereaux voisins. Tel est le cas de quatre dalles situées dans la partie méridionale : celles de Jean-François Gaudard († 1662)⁶⁶, de Jacob de Greyerz († 1635)⁶⁷, des Nobles de Goumoëns⁶⁸ et de David-Emmanuel Steiger († 1704)⁶⁹ (fig. 39).

Les pièces du côté nord connurent une destinée plus tortueuse. Dans un premier temps, il fut admis de ne pas replacer deux pierres très abîmées à l'épithaphe réputée indéchiffrable. Une identification plus récente, fondée sur les armoiries et les transcriptions de Plantin⁷⁰, révèle qu'il est fait allusion aux dalles de Jacob Amport († 1636)⁷¹ et Catherine Tribolet († 1645)⁷² (fig. 40). En fin de compte, elles furent scellées dans le mur de la première travée nord, au prix d'un sacrifice qui ne s'explique guère. En effet, jusqu'en 1909, l'emplacement était occupé par un monument qui avait retenu l'attention des auteurs du XIX^e siècle et qui dut céder la place aux nouveaux venus. Il s'agissait

d'une plaque de marbre blanc bordée d'un cadre de marbre noir, érigée à la mémoire d'une Anglaise, Henriette Burton de Berschamsted († 1789). Une ambiguïté plane d'ailleurs sur le statut du monument, car l'épithaphe commence par la formule consacrée de « Ici repose le corps de dame Henriette Burton », alors que le registre des décès prévoyait son inhumation au cimetière de Saint-François⁷³. Le doute ne pourra être levé puisque le souvenir de l'Anglaise a été discrètement retiré, entre 1909 et 1912. Divers arguments ont pu jouer en faveur de cette substitution : l'ancienneté des dalles qu'il avait été convenu de dresser et l'origine des défunts. Le souci de réserver désormais le déambulatoire, en priorité, à des personnalités locales et régionales ainsi que la volonté de créer un effet de symétrie avec les pierres semblables exposées dans la travée méridionale opposée expliquent, sans nul doute, ces manipulations.

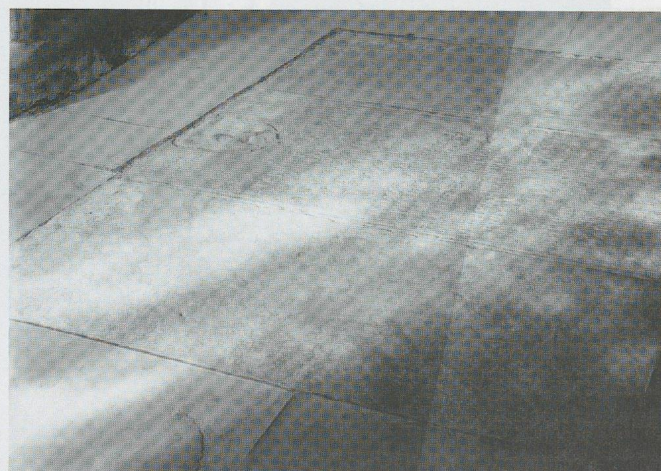


Fig. 40. Dalles funéraires insérées dans le sol du déambulatoire, travée b : Catherine Tribolet (n° 25) et Jacob Amport (n° 24), depuis 1912 dressées dans la travée a, et une dalle, illisible, jetée. Etat vers 1900.

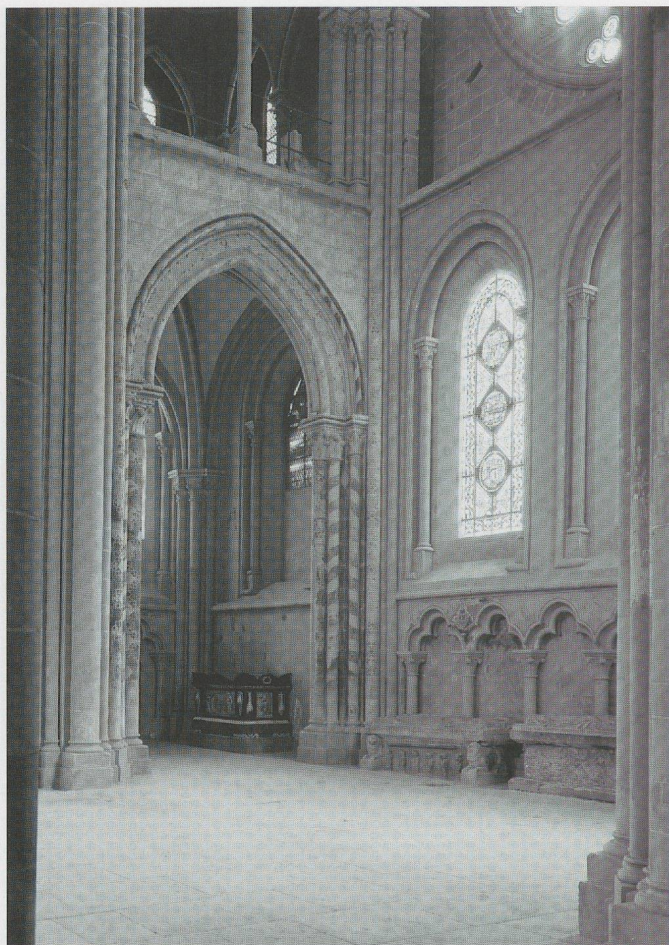


Fig. 41. Vue en direction de la chapelle de la Vierge avec le monument Orlow (n° 39) à son emplacement primitif. Etat avant janvier 1910.

Des considérations de même ordre sont peut-être à l'origine d'un premier déplacement du monument Courlande, bien que la date de l'intervention soit plus tardive. Jusqu'au début du XX^e siècle, l'urne et le socle se trouvaient dans le déambulatoire, au nord de l'absidiole (cf. fig. 38). Vers 1940, selon Bach, il fut transféré, sans explication, devant la chapelle des saints Innocents⁷⁴.

Le monument Orlow, situé dans la chapelle de la Vierge, fut déplacé en janvier 1910⁷⁵, pour donner accès à la sépulture ménagée dans le sous-sol (fig. 41 et 42). Il fut transporté deux ans plus tard dans le bras nord du transept, lors du réaménagement de la sacristie « dont il encombra l'entrée »⁷⁶. Le monument Davel dut alors être surélevé. Cette cohabitation ne fut pas jugée harmonieuse, car, dans les années 1980, ce dernier fut relégué sur la paroi ouest du même transept⁷⁷.

Les méfaits du plein air

Trois monuments à urne – Walmoden, Courlande et Canning – firent un séjour provisoire ou prolongé au cimetière du Bois-de-Vaux. Seul le dernier était encore à son emplacement primitif lorsque décision fut prise, en 1966, de les transporter hors les murs (fig. 43).



Fig. 42. Chapelle de la Vierge, dalles recouvrant la sépulture de Catherine Orlow, mises au jour le 7 janvier 1910 selon le *Journal*; la tombe était disposée devant le monument. Photographie Paul Vionnet, janvier 1910.

Ce parti, révélateur du peu d'estime accordé à ces ouvrages, semble s'inscrire dans le prolongement du regard que le XIX^e siècle jetait sur eux. A l'exception du monument de l'Anglaise, jugé remarquable en particulier par Blavignac⁷⁸, les auteurs d'alors ne manquaient pas d'en souligner le mauvais goût et le peu de valeur historique⁷⁹, sans aller toutefois jusqu'à recommander leur expulsion.

En 1966, maître Edgar Pelichet, notaire et archéologue cantonal, condamna à l'exil quatre pièces. « Dans le transept nord de la cathédrale de Lausanne se trouvent quatre monuments funéraires du XIX^e siècle, en marbre. Ces monuments choquent les visiteurs parce qu'ils ne s'accordent, ni par la forme ni par la matière, avec l'église dans laquelle on les a placés. Au surplus, ils abritent les cendres de personnes qui sont aujourd'hui totalement inconnues. Bref, il n'y a aucun motif de conserver ces monuments à la cathédrale. Comme la paroisse voudrait disposer d'un petit orgue près du chœur, pour certains offices de caractère restreint, on ne peut placer cet instrument que dans le transept nord. Mais pour cela, il ne faut pas qu'on y conserve les quatre monuments funéraires. L'occasion est donc favorable pour sortir ces monuments de cette église. »⁸⁰

Pelichet désignait les monuments Canning, Walmoden, Courlande et Orlow. Reflet d'un changement de sensibilité artistique, sa proposition reçut un bon accueil, voire fut enri-



Fig. 43. Vue en direction du bras nord du transept, avec les monuments Canning (n° 47) et Walmoden (n° 41).
Etat avant 1909.

chie. Suggestion fut faite d'y adjoindre «les monuments dans le déambulatoire: 5 monuments dressés contre la balustrade, quatre gisants d'évêques dont deux sont simplement posés sur des cales. Il semble que ces cinq pierres tombales n'ont rien à faire là et déparent le déambulatoire. Ne trouvez-vous pas que ces monuments devraient faire partie de la même 'charrette' que les 4 tombeaux du transept Nord?»⁸¹ Diverses possibilités d'accueil furent évoquées⁸², sans lendemain. En revanche, les monuments implantés au nord de la croisée (bras nord du transept et chapelle des saints Innocents) restèrent dans la ligne de mire, et surtout ceux que la suppression du jubé en 1827 avait rendus visibles de la nef de manière jugée choquante⁸³. L'affaire fut rondement menée, avec l'aval de la commission technique. Confiné dans un angle du bras nord, le monument Orlow dut son maintien dans la cathédrale à cette disposition médiocre, pour ne pas dire indigne. Pour les trois autres, des contacts furent pris avec la Ville de Lausanne en vue de leur implantation au cimetière du Bois-de-Vaux⁸⁴.

Les trois monuments furent enlevés, avant même que le président de la Commission fédérale des monuments historiques, le professeur Alfred A. Schmid ne pût faire part de son désaccord et de ses craintes, notamment au sujet du monument Canning. Il estimait nécessaire de le conserver à l'abri, sinon dans la cathédrale. A ses yeux, «la vie de cet édifice n'a pas pris fin à la Réforme. Ces stèles funéraires, quoique d'un autre style, ne devraient pas toutes être écartées. Le fait que la cathédrale abrite des sépultures est une belle idée médiévale»⁸⁵. Mais, malgré la promesse de ne prendre aucune décision définitive sans consultation préalable, Schmid fut mis devant le fait accompli, par

voie de presse. Il s'émut particulièrement pour le monument Canning, «d'un style très raffiné»⁸⁶ et vulnérable aux intempéries. Deux pièces furent installées définitivement au Bois-de-Vaux, le monument Courlande, avec ses éléments d'origine⁸⁷, le monument Walmoden, avec son urne posée sur un nouveau socle neutre dessiné par le Service des bâtiments⁸⁸. L'objet principal du litige, le monument Canning, ne connut finalement qu'un séjour temporaire au cimetière. En effet, l'obstination de Schmid porta ses fruits. Il obtint satisfaction en octobre de la même année, au prix du sacrifice des deux autres pièces dont il avait également réclamé, avec moins de vigueur, le retour dans la cathédrale. Un emplacement discret, l'arcade sud du vestibule, fut retenu à l'unanimité. «Quoiqu'en marbre blanc, ce monument ne serait pas trop 'tapageur' car cet espace est très peu éclairé.»⁸⁹ Le rapatriement n'eut lieu qu'au printemps 1969⁹⁰. A cette occasion, un nouveau socle remplaça l'ancien gradin de trois marches en marbre de Saint-Triphon, érigé par Perregaux en 1819⁹¹. Le sort des deux exilés fut renvoyé à la création d'un hypothétique musée de la cathédrale. Reconnue comme provisoire en 1967⁹², cette situation tend à devenir définitive et n'offre guère qu'un sursis à ces deux pièces.

Ainsi, du Moyen Âge à la fin du XX^e siècle, ce patrimoine a connu, malgré son apparence solide, force tribulations, pour des motifs liturgiques, historiques et esthétiques. L'ampleur de ces mouvements, consignés partiellement dans les sources, laisse entrevoir une richesse et une variété dont l'état actuel n'offre plus qu'un pâle reflet.

Notes

¹ Avec mes plus vifs remerciements à Karina Queijo et Nadia Güttinger qui ont participé à cette enquête et n'ont pas ménagé leurs peines pour retrouver les monuments au cimetière du Bois-de-Vaux.

² Pont-Wullyamoz 1796, p. 375. Repris inlassablement par les auteurs du XIX^e siècle, cf. Recordon 1823, p. 63. – Levade 1824, p. 165, note. – Champseix 1856, p. 61. – Dupraz 1882, p. 65. Au XX^e siècle, mais avec un conditionnel prudent, cf. *Journal*, 14.11.1910, p. 156. – *MAH*, VD II, p. 325. Cat. n° 5.

³ *Journal*, 26.2.1913, fol. 72.

⁴ ACV, Ac 42, Copie du XVIII^e siècle du catalogue des ornements, reliques et images trouvées dans l'Eglise de Notre Dame de Lausanne, écrit en 1561.

⁵ Plantin 1656, fol. 7.

⁶ Le gisant n'a pas été soulevé par de Montet en 1880, ni en 1909. Au pied du monument, a été mise au jour la sépulture en dalles de molasse n° 54 « postérieure à l'édifice actuel, ou tout au moins à la construction du Chœur, car on a, pour cette tombe, utilisé les fondations en molasse du chœur ». *Journal*, 5.2.1910, p. 111. Cat. n° 6.

⁷ Cf. pp. 67 sq. Cat. n° 2.

⁸ Plantin-Dompierre, fol. 162.

⁹ Plan Ritter de 1763. – Recordon 1823, p. 41. Cat. n° 3, 4 et 7.

¹⁰ Blavignac 1846, p. 26 (citation). – Vulliemin 1855, p. 62. – Gaullieur 1864, pp. 112-113.

¹¹ *Journal*, 23.2.1914, p. 129. Cat. n° 3 et 7.

¹² *Journal*, 12-13.12.1910, pp. 166-167, soulèvement des gisants. A l'ouest, découverte de débris, à l'est, pas de mention. – *MAH*, VD II, p. 313.

¹³ ACV, ACaL, Ja/3, Commission technique, séance, 12.6.1976. A cette occasion, le cortège des « pleurants », également déplacé dans le déambuloire, reprit sa position d'avant 1914 dans le bras sud du transept. Un des gisants a été exposé en 1975 : cf. *Cathédrale 700*, n° 20.

¹⁴ Sépulture n° 144. Cf. pp. 62-63.

¹⁵ *MAH*, VD II, pp. 230 et 244.

¹⁶ Dellient 1817-1818, fol. 200-201.

¹⁷ ACV, Bb 1/79, *Manual de la chambre romande des bannerets*, 1765-1766, fol. 264-268, 470-471 & Bb 1/81, 1767, fol. 334, 384, 446-447, 484-485. On s'occupait alors de l'établissement de projets et de devis généraux pour la réparation de l'église et on s'interrogeait sur la pertinence d'une intervention, face à l'éventuel projet de démolition de l'édifice.

¹⁸ ACV, Bb 1/82, *Manual ... bannerets*, 24.12.1767, fol. 490.

¹⁹ Monique Fontannaz, *Les cures vaudoises* (BHV, 84), Lausanne 1986, pp. 82-83 en particulier. Sinner (1708-1778), colonel, chef du corps d'artillerie de la République de Berne, intendant de la « Baucommission » de 1765 environ à 1778.

²⁰ ACV, Bb 1/90, *Manual ... bannerets*, 14.11.1774, fol. 231-232.

²¹ ACV, Bb 1/90, *Manual ... bannerets*, 19.12.1774, fol. 328-330.

²² *MAH*, VD IV, p. 412. Cat. n° 11.

²³ *Journal*, 12 et 23.10.1909, pp. 78 et 79-80, avec remplacement du dallage daté de 1904. 12 pièces dessinées avec une numérotation allant de 1 à 22, donc avec des trous (pas de dessins de 5, 8, 9, 10, 14, 15, 16, 17, 18 et 20), pp. 71v à 74v. Ces 9 pièces ont-elles été aussitôt jetées ?

²⁴ *Journal*, 17 et 31.5.1910, pp. 132 et 133, 16.8.1910, p. 145, avec remplacement du dallage daté de 1903. Subsistent actuellement 7 pièces, toutes dessinées dans le *Journal*.

²⁵ Toutes ont été dessinées en 1909. Cat. n° 9, 10, 12, 13, 14, 17.

²⁶ Elles ne correspondent à aucun dessin de 1909. – *MAH*, VD II, pp. 317-318. Cat. n° 15, 16, 19 et peut-être 8.

²⁷ Dellient 1817-1818, fol. 200-201.

²⁸ ACV, K III 10/46, *Conseil d'Etat*, 3.8.1810, fol. 439-440, autorisation. – ACV, K III 10/50, *id.*, 20.4.1811, fol. 192 & K III 10/51, 26.7.1811, fol. 415, comptes Henri Perregaux.

²⁹ Blavignac BPU, carton 4, *Notices sur les églises du ci-devant Pays de Vaud soit d'une partie des anciens diocèses de Sion, Lausanne et Genève*, signé A. Baron.

³⁰ ACV, K IX 407/9, Dossier, 3.10.1818, devis de réparation accepté et compte pour « Déplacer un bloc de molasse au Chœur et le remplacer par une plaque en marbre appartenant à la famille de Loys. Rogner cette plaque de deux côtés afin qu'elle puisse entrer dans la place qu'occupe la surdite molasse ». Attribution à Etienne de Loys, cf. Galbreath 1934-1936, 2, p. 403. – *MAH*, VD II, pp. 318 et 386. Cat. n° 22.

³¹ *Journal*, 14.11.1910, p. 155 : « Au dessous de la dalle portant les armes de la famille de Loys, à 0,60 de profondeur, on trouve un crâne et quelques ossements épars. La position de ces os, et le fait qu'ils ne constituent pas un squelette complet, semblent indiquer qu'on ne se trouve pas en présence d'une sépulture, mais d'os jetés au hasard, mélangés aux remblais. Il en est pris une photographie, et un relevé. »

³² Grandjean, in *Cloître* 1975, pp. 17-18.

³³ *MAH*, VD III, pp. 149-150.

³⁴ ACV, K IX 407/6, Dossier « 2 sept 1817. Déblais de pierailles ». – ACV, K IX 407/9, Dossier « Lausanne, cathédrale, déblais des terres au nord, compte pr charrois. 18 août 1818 ».

³⁵ MMC, Dépôt de fondation, mars 1823. Cf. p. 127.

³⁶ ACV, K III 10/76, *Conseil d'Etat*, 21 et 26.9.1818, fol. 429 et 460, demande de remise en place de la dalle Legge. ACV, K IX 407/9, Dossier, 3.10.1818, devis de réparation accepté et compte « pour replacer 3 pierres sépulcrales en les incrustant dans un mur. Fournir 12 crochets pour les assujettir ». Cat. n° 43-45.

³⁷ ACV, K IX 1217/5, Rapport Perregaux au Département militaire, 7.3.1829.

³⁸ Cat. n° 41.

³⁹ ACV, K IX 1217/5, Dossier « Reconstruction de la flèche, 1827 », Compte transmis par Perregaux au Département militaire, 26.12.1827 : « Notte des Journées faites par Choisi pour démontage des marbres et posage d'un monument dans le cœur de la Cathédrale. 1827 – 8bre du 22 au 3 Xbre, 21 1/2 journées à 18 Bz, £ 38, 14. Fourniture de ciment, £ 1, 4 [total] £ 39, b 18. Ce que je certifie Lausanne le 14 Xbre 1827, Fridolin Simon. Vérifié le 26 Xbre 1827, Perregaux ».

⁴⁰ Sorbière aîné, *Renseignements sur la cathédrale de Lausanne*, 31.8.1880, publié in Gauthier 1899, annexes pp. 112-114. Les remblais de Couvaloup semblent avoir été un lieu commode pour accueillir des débris de la cathédrale. Au MCAH sont conservés 7 morceaux de vitraux, recueillis par le docteur Charles Marcel le 13 décembre 1880, « dans les débris jetés aux remblais de Couvaloup » (Registre MCAH ; inventaire CAN/007 et CAN/008).

⁴¹ Montet 1881, p. 20.

⁴² Blavignac BPU, carton 10, T. II, Chap. I, Art. 1, fol. 32 sq. « Suivant la religieuse coutume consacrée par l'Eglise dès les temps anciens et que l'incurie du clergé lui a laissé proscrire par l'impiété des administrations séculières, les alentours immédiats de la cathédrale de Lausanne servaient de cimetière.

Contre les murs extérieurs de l'apside il existe encore plusieurs épitaphes qui remontent à une grande ancienneté. Ces inscriptions sont gravées sur les pierres même qui forment la construction de l'édifice, aucun ornement, aucun symbole ne les accompagne. La première (...) portant : SEPULTURA PETRI DE CHESAX est gravée au pied du clocher transseptorial du midi sur la face en retour immédiat avec l'apside & L à angle aigu, l'H minuscule, le T à panse annoncent une époque qui n'est pas fort éloignée du onzième siècle (1)

(1) Cette épitaphe ne serait-elle point celle du chevalier Pierre de Cheseaux de Lausanne qui en 1273 vendit le château d'Echallens à Amédée de Montfaucon (Conservateur T V p 309) (...) Les deux belles inscriptions tracées sur les contreforts (...) SEPULTURA . PER-ACCONIS et SEPULTURA IACOBI: APIA: paraissent moins anciennes que les précédentes, les lettres avec des appendices & le contour hardi des formes nous paraît annoncer le treizième siècle. Sur le mur extérieur de la chapelle, spécialement consacrée à Marie, se trouve l'inscription HEMA (...) que nous écririons EMMA aujourd'hui.»

⁴³ Gaullieur 1864, p. 115.

⁴⁴ Ancêtre de l'actuel MCAH.

⁴⁵ L'erreur de Montet provient de Blanchet 1864, pp. 140-141. Cat. n° 18.

⁴⁶ Cf. p. 24.

⁴⁷ Plantin 1656, fol. 7.

⁴⁸ Rück 1970, en particulier pp. 55-56. – Lyon 1998, vol. 2, fichier individuel.

⁴⁹ Blanchet 1864, pp. 140-141. – Grandjean 1975, p. 24 n. 64, date hypothétique de sortie de la dalle. – MAH, VD IV, pp. 411-412.

⁵⁰ Montet 1881, pp. 20-21.

⁵¹ Stöckli, in *Cloître* 1975, p. 63 n. 62 et fig. 33.

⁵² Plantin 1656, fol. 7. – Montet 1881, p. 21.

⁵³ Cat. n° 12.

⁵⁴ MCAH, *Catalogue du Musée cantonal*, 4, fol. 72-73: Inventaire n° 8258, comme don de la Municipalité en 1873, en provenance de la Palud. «Pierre tumulaire en marbre commun trouvée à la place de Palud près de la fontaine. Personnage debout accosté de deux écussons pareils. On lit une partie de la légende. Anno. Dni. M. CC. L XXI / DIE XXVI FEB(ruari).»

⁵⁵ Montet 1881, pp. 22-23. A cette occasion, elle a été fendue entièrement de haut en bas, selon ses termes, soit scindée en diagonale. – MAH, VD III, p. 203. – MAH, VD IV, p. 412.

⁵⁶ MAH, VD II, p. 318. Cat. n° 8, avec croquis du MCAH.

⁵⁷ ACV, K IX 1217/32, Lettre de Marc-Emile Ruchet, chef du DIPC, à Henri Assinare, 18.2.1895.

⁵⁸ Avec mes remerciements à Catherine Kulling qui a fait des recherches dans les archives du MHL. Répertoire par Bach, in MAH, VD II, p. 319, dans la cour du Musée. Actuellement, elles sont dans les dépôts du MHL

⁵⁹ Cf. pp. 31-34.

⁶⁰ ACV, K IX 1217/51, Note d'Albert Naef, 20.12.1909, au dos d'une lettre de Schenk.

⁶¹ ACV, K IX 1217/53, Rapport d'Eugène Bron, 22.2.1910.

⁶² ACV, K IX 1217/53, Rapport Bron, 22.2.1910. – ACV, K IX 1217/51, Rapport Bron, 10.3.1910. – *Journal*, 27.12.1909, p. 96. Dans un premier temps, il avait été prévu de déposer les ossements les plus anciens au musée; cf. ACV, K IX 1217/51, Lettre de Bron à Alexandre Schenk, 30.12.1909.

⁶³ ACV, ACaL, Kb-1976, Lettre de Pierre Margot à Jean-Pierre Dresco, 1.4.1976, soit 4 caissons en bois de 1911-1912 réunissant les ossements de 12 sépultures environ qui, pourris, ont été remplacés en 1976 par 12 bacs en éternit. Stöckli 1978, inventaire, p. 7, coffrets de réduction placés après les fouilles de la chapelle Menthonay vers 1910.

⁶⁴ ACV, K IX 1217/55, Lettre de Charles Vuillermet à Camille Decoppet, 12.1.1912.

⁶⁵ ACV, K IX 1217/66, Note de la Direction des Travaux, 23.3.1912. – *Journal*, 27.3.1912 et 4.4.1912, pp. 15 et 18, concernant les travaux. Dressage systématique des dalles funéraires dans l'église de Grandson par exemple.

⁶⁶ Cat. n° 27. Travée g.

⁶⁷ Cat. n° 23. Travée f dans le sol, depuis 1912, dressée dans travée g.

⁶⁸ Cat. n° 31. Travée f.

⁶⁹ Cat. n° 28. Travée g dans le sol, depuis 1912, dressée dans travée e.

⁷⁰ Plantin 1656, fol. 8-9.

⁷¹ Cat. n° 24. Travée b dans le sol, depuis 1912 travée a.

⁷² Cat. n° 25. Travée b dans le sol, depuis 1912 travée a.

⁷³ ACV, Eb 71/47, 29.9.1789, fol. 196. «Madame Henriette Burton, née à Londres en 1720, est décédée le 28^e 7bre 1789 à Cor [Cour], campagne à un quart de lieue de cette ville de Lausanne, sera inhumée le 30^e courant au cimetière de St-François.»

Epitaphe selon Dellient 1817-1818, pp. 125-126: «Ici repose le corps de dame Henriette Burton, fille de Jean de Rooper, écuyer, seigneur de Berkhamsted, province de Hertfort en Angleterre, veuve du révérend docteur Daniel Burton, chanoine de l'église de Christ à Oxford. A la piété filiale elle joignit les qualités et les vertus d'épouse, de mère et d'amie; fidèle à tous ses devoirs elle n'eut d'autre règle que la religion chrétienne. Née en 1720, elle mourut près de Lausanne le 28 septembre 1789. Henriette Trévor sa fille, et Jean Trévor son gendre ont consacré à la mémoire d'une mère chérie, ce juste mais faible monument de leur douleur.» – Gaullieur 1864, p. 114. – Dupraz 1882, p. 69. – Dupraz 1906, p. 569.

⁷⁴ MAH, VD II, p. 324 et n. 6. Cat. n° 40.

⁷⁵ *Journal*, 6-7.1.1910, p. 100 et 17.1.1910, pp. 102-105 (procès-verbal d'ouverture de la tombe). Cat. n° 39.

⁷⁶ MAH, VD II, p. 325, n. 2.

⁷⁷ *Journal*, 16.5.1913, p. 88. – ACV, P. Orloff 1, Antoine Bridel, notice, 1936. Déplacement dans les années 1980, non daté précisément mais postérieur à la campagne photographique de 1975. Cat. n° 48.

⁷⁸ Blavignac 1846, p. 28.

⁷⁹ Martignier/Crousaz 1867, 2, p. 494.

⁸⁰ ACV, ACaL, Kb-1966, Lettre d'Edgar Pelichet au SB-VD, 3.3.1966.

⁸¹ ACV, ACaL, Kb-1966, Lettre du SB-VD à Pelichet, 19.3.1966.

⁸² ACV, ACaL, Kb-1966, Lettre SB-VD à Pelichet, 19.3.1966; y sont envisagées diverses solutions: «parc du Bourget à Vidy, esplanade de St-Martin à Chêne-Paquier, Avenches par exemple au nord des arènes, clairière du «bois de Chênes» à Genolier, sortie d'autoroute à Allaman; peut-être le monument Canning pourrait prendre place dans un cimetière anglais; celui de la princesse Orlow dans un cimetière orthodoxe».

⁸³ ACV, ACaL, Kb-1967, Lettre du DIPC à la Société d'art public, 10.3.1967.

⁸⁴ ACV, ACaL, Kb-1966, Correspondance entre le SB-VD et l'administration communale, sept.-nov. 1966.

⁸⁵ ACV, ACaL, Ja/3, Commission technique, séance du 22.12.1966.

⁸⁶ ACV, ACaL, Kb-1967, Lettre d'Alfred A. Schmid au SB-VD, 23.2.1967.

⁸⁷ Dans le secteur 4.

⁸⁸ Dans le secteur 17. ACV, ACaL, Kb-1966, Lettre SB-VD à l'administration communale, 25.10.1966, mentionnant le dessin du socle. Le socle d'origine ainsi que de la dalle qui servait de toile de fond n'ont pas été retrouvés en 2004; probablement détruits en 1966.

⁸⁹ ACV, ACaL, Kb-1967, Lettre du SB-VD à Pelichet, 2.10.1967. – ACV, ACaL, Ja/3, Commission technique, séance du 17.11.1967.

⁹⁰ ACV, ACaL, Kb-1969, Lettre du SB-VD à Schmid, 30.7.1969.

⁹¹ ACV, K IX 407/12, Lettre de Perregaux au Département militaire, 16.9.1819. – ACV, K III 10/79, ACV, K IX 407/12, Lettre de Perregaux au Département militaire, 16.9.1819. – ACV, K III 10/79, Conseil d'Etat, 16.9.1819, fol. 248.

⁹² ACV, ACaL, Ja/3, Commission technique, séance, 17.11.1967.